



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments homéopathiques

Question écrite n° 55436

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur sa politique en matière de prescription de médicaments innovants qui sont encore sous brevet. En effet, le Gouvernement indique qu'il mise sur le développement des médicaments génériques pour réduire la progression des dépenses de santé. Les pharmaciens ont été mobilisés mais l'exécutif cherche aussi à sensibiliser les médecins. Par des déclarations récentes, les autorités de santé ont laissé entendre que les praticiens, notamment à l'hôpital, avaient trop souvent tendance à prescrire des médicaments qui sont encore sous brevet et pour lesquels il n'existe donc pas de version générique. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière car l'innovation est un levier important de la compétitivité des entreprises pharmaceutiques.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55436

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 mai 2014](#), page 3760

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)